



Budget 2022 : Décision modificative

2022ko aurrekontua : aldatze erabakia

Contexte et présentation de la décision modificative :

Afin de mettre en place une solution de dématérialisation de certification, une enveloppe globale de 74.540 € a été rattachée sur la base des engagements votés par l'Assemblée générale en 2019, puis abondée de 20.000 € par décision de l'AG du 30 juin dernier. Un marché public a été ouvert sur la base des 94.540 € prévus mais a dû être déclaré infructueux par manque de budget au regard des offres déposées, un budget global de 170.000 € s'avérant nécessaire.

Aussi, en complément de la mobilisation de cette enveloppe de 94.540 € engagée à l'article 611, il convient d'abandonner à l'article 6574, 75.460 € de reliquats d'opérations terminées concernant des plans d'accompagnement des crèches, et de les réaffecter pour atteindre l'enveloppe globale nécessaire de 170.000 €.

De plus, cette opération concernant la création d'un logiciel qui sera la propriété de l'OPLB, elle doit être enregistrée en section d'investissement à l'article 2051, et non en section de fonctionnement.

En conséquence, il convient de prévoir :

- en section fonctionnement : une dépense de 170.000 € au chapitre 023 « Financement de la section d'investissement par un prélèvement sur la section fonctionnement »
- en section d'investissement : une recette de 170.000 € au chapitre 021 « Virement de la section d'exploitation », et une dépense de 170.000 € au 2051 « Droits concessions ».

Cette dépense de 170.000 € sera amortie à compter de l'année suivant sa réalisation sur une période de 10 ans.

Délibération :

L'Assemblée générale de l'OPLB adopte la décision modificative du budget 2022 ci-dessus présentée.

Adopté à l'unanimité.

BUDGET PREVISIONNEL 2022

selon nomenclature M14 relative à la comptabilité des Communes
AG de l'OPLB du 31 mars 2022 - EEPko 2022eko martxoaren 31ko BN

	BUDGET 2022	DM
SECTION DE FONCTIONNEMENT :		
DEPENSES D'EXPLOITATION		
011 - CHAPITRE GLOBALISE (60 - 61 - 62)	790 172.00	-94 540.00
60 - ACHATS	6 000.00	
6063 - FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	3 000.00	
6064 - FOURNITURES ADMINISTRATIVES	3 000.00	
61 - SERVICES EXTERIEURS	722 172.00	-94 540.00
611 - PRESTATIONS NON AFFECTEES	495 971.99	
611 - SOUS TRAITANCE GENERALE		-94 540.00
611 - PRESTATION DIFFUSION SATELLITAIRE ETB1 ET ETB3 (FRANSAT)	139 500.00	
611 - PRESTATIONS EVALUATION ET SUIVI DES POLITIQUES, ETUDES ET RECHERCHES	30 000.00	
611 - AUTRES PRESTATIONS (sécurité exam certif°, hébergements sites, logiciel gestion temps, dict Nola Erran...)	18 800.01	
6122 - CREDIT-BAIL MOBILIER		
6132 - LOCATIONS IMMOBILIERES	14 500.00	
6135 - LOCATIONS MOBILIERES		
6156 - MAINTENANCE (copieurs, matériel informatique, logiciels compta et informatique, sites internet, casques trad°)	12 000.00	
6160 - PRIMES D'ASSURANCES	3 000.00	
6182 - DOCUMENTATION GENERALE	1 400.00	
6184 - FORMATION CONTINUE DU PERSONNEL	6 000.00	
6185 - FRAIS DE COLLOQUES, SEMINAIRES, CONFERENCES	1 000.00	
62-AUTRES SERVICES EXTERIEURS	62 000.00	
6226 - HONORAIRES Autres honoraires divers (agent comptable, cabinet payes, traducteurs...)	15 000.00	
6231 - ANNONCES & INSERTIONS	20 000.00	
6237 - PUBLICATIONS	7 000.00	
6251 - VOYAGES & DEPLACEMENTS	7 000.00	
6257 - MISSIONS ET RECEPTIONS	3 000.00	
6261 - FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	4 000.00	
6262 - FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	6 000.00	
012 - CHAPITRE GLOBALISE (63 -64 : CHARGES DE PERSONNEL)	843 000.00	
63 - 64 - Personnel permanent	825 000.00	
63 - 64 - Vacataires (EGA, Terminologie)	18 000.00	
022 - DEPENSES IMPREVUES	320 000.00	
65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (dont SUBVENTIONS)	2 856 200.00	-75 460.00
657 - PROJETS ET PARTENARIATS PUBLICS OU A CARACTERE PUBLIC :	356 200.00	
6574 - Plans d'accompagnement des crèches (conventions adoptées entre 2010 et 2017) : abandons de rattachements		-75 460.00
657348 - Contrats de progrès des communes (conventions adoptées entre 2010 et 2017)	6 000.00	
657 - Formations à la langue basque à visée professionnelle :	185 200.00	
65738 - Agents des groupes CNFPT (remboursement au CNFPT quote part des collectivités)	16 200.00	
6574 - Bourses futurs enseignants de basque et autres métiers stratégiques	80 000.00	
65737 - Formation des enseignants de l'enseignement public	85 000.00	
6574 - Formation enseignants et Asem enseignement privé confessionnel	2 000.00	
6574 - Formation des salariés d'opérateurs publics, parapublics et privés stratégiques	2 000.00	
6574 - Dispositif mutualisé de sensibilisation des parents à la transmission de la langue basque	10 000.00	
6574 - Soutien à l'usage périscolaire par les élèves (Appel à projets destiné aux établissements scolaires)	60 000.00	
6574 - Dispositif de soutien à l'achat de fonds éditoriaux	10 000.00	
6574 - Accompagnement des opérateurs de la vie sociale au développement de l'usage	10 000.00	
6574 - Dispositifs d'activation de l'usage de la langue basque	50 000.00	
6574 - Projets transfrontaliers dans le cadre des partenariats transfrontaliers	25 000.00	
6574 - APPUI AUX OPERATEURS PRIVES (FONDS DE COOPERATION OPLB/GOUVERNEMENT BASQUE)	1 930 000.00	
6574 - PRODUCTION DE MATERIEL PEDAGOGIQUE	410 000.00	
6574 - SUBVENTION A L'ACADEMIE DE LA LANGUE BASQUE	160 000.00	
658 - CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE		
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	
671- 673 - CHARGES EXCEPTIONNELLES		
023-VIREMENTS A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0.00	170 000.00
042-DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	12 300.00	
6811 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS STRUCTURE	12 300.00	
68-DOTATIONS AUX PROVISIONS - ORDRE MIXTE	0	
6815 - DOTATIONS AUX PROVISIONS		
DEPENSES TOTALES	4 821 672.00	0.00
Total hors reprise de l'excédent cumulé :	4 005 700.01	0.00
Solde :	0.00	0.00

RECETTES D'EXPLOITATION

002 - EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CUMULE	815 971.99	
74-DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	3 995 700	
747 - MEMBRES DE L'OFFICE PUBLIC : CONTRIBUTIONS SOCLES	3 440 000	
74718 - ETAT :	860 000	
- Ministère de l'Education Nationale	246 666.66	
- Ministère de la Culture	246 666.67	
- Ministère de l'Intérieur (FNADT)	366 666.67	
7472 - CONSEIL REGIONAL DE NOUVELLE-AQUITAINE	860 000	
7473 - CONSEIL DEPARTEMENTAL DES PYRENEES-ATLANTIQUES	860 000	
74758 - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAYS BASQUE	860 000	
747 - MEMBRES DE L'OFFICE PUBLIC : CONTRIBUTIONS ADDITIONNELLES DIFFUSION ETB	139 500	
7473 - CONSEIL DEPARTEMENTAL DES PYRENEES-ATLANTIQUES	41 000	
74758 - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAYS BASQUE	98 500	
7478 - GOUVERNEMENT DE LA COMMUNAUTE AUTONOME D'EUSKADI	400 000	
74758 - COLLECTIVITES : remboursements formation des agents des groupes CNFPT	16 200	
7588 - PRODUITS DE GESTION COURANTE (inscriptions certification, CPAM...)	10 000.01	
RECETTES TOTALES	4 821 672.00	
Total hors reprise de l'excédent cumulé :	4 005 700.01	

BUDGET PREVISIONNEL 2022

selon nomenclature M14 relative à la comptabilité des Communes

	BUDGET 2022	DM
SECTION D'INVESTISSEMENT :		
DEPENSES D'INVESTISSEMENT :		
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0.00	170 000.00
2051 - DROITS CONCESSIONS	0.00	170 000.00
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	32 231.15	0.00
2183 - MATERIEL INFORMATIQUE	12 300.00	
2188 - MATERIEL DIVERS	19 931.15	
DEPENSES TOTALES	32 231.15	170 000.00
RECETTES D'INVESTISSEMENT :		
001 - EXCEDENT D'INVESTISSEMENT CUMULE	19 931.15	
021 - VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	0.00	170 000.00
040 - AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	12 300.00	0.00
28183 - MATERIEL INFORMATIQUE	12 300.00	
RECETTES TOTALES	32 231.15	170 000.00
Solde :	0.00	0.00